

73001 CHAMBERY - CEDEX

Le 13 juin 1998

Monsieur le préfet
Château des Ducs de Savoie

73000 CHAMBERY

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous informer des raisons de notre marche silencieuse de ce jour. Elles concernent les poursuites faites par la justice française à l'encontre du Dr Ryke Geerd HAMER en Allemagne, et de sa représentante en France : Madame Andrée SIXT, à CHAMBERY.

Le 17 septembre 1996, Madame Andrée SIXT a été mise en examen et maintenue sous contrôle judiciaire, cela fait 21 mois.

Madame Andrée SIXT, Présidente de l'Association AMIS DE DIRK-ASAC, assurait l'information et la diffusion de la Médecine Nouvelle conformément aux statuts de l'Association.

Le 03 septembre 1996, elle obtint du Secrétaire d'Etat à la Santé, qu'une délégation se rende à son Ministère. Le rendez-vous était fixé pour le 20 septembre 1996.

Or, le 17 septembre 1996, elle a été arrêtée sur commission rogatoire, traitée en criminelle. Il lui a été interdit d'honorer son rendez-vous, sur ordre du Juge d'Instruction, qui l'a mise sous contrôle judiciaire, contrôle encore en vigueur à ce jour.

Comment peut-on, aujourd'hui, en France, pays des droits de l'homme, priver quelqu'un de sa liberté pour seul motif de connaître et de diffuser une découverte scientifique ?

C'est une injustice très grave qui se passe dans votre ville, dans notre pays.

Nous sommes venus de toutes les régions de France, et de l'Etranger pour que les responsables compétents du Gouvernement Français écoutent et prennent en considération notre demande de libération de Madame Andrée SIXT.

Le 13 novembre 1997, le procureur général près la cour d'appel de CHAMBERY a adressé une commission rogatoire à l'encontre du Dr HAMER à KÖLN (Allemagne). Mais quel est son délit ?

Est-ce celui d'avoir découvert des lois biologiques fondamentales, intervenant dans tous les cas de cancer, et aussi pour toutes les maladies ?

Ces découvertes scientifiques inédites et essentielles ont été vérifiées exactes et reproductibles. Elles ne sont pas contestées, mais elles sont interdites dans les Facultés et les hôpitaux.

En France, les Autorités le savent et se taisent. Cette situation est inacceptable.

Il y a quelques mois, le Premier Ministre, Monsieur Lionel Jospin, a affirmé la volonté du Gouvernement de donner toute sa place à la Recherche Fondamentale, estimant dangereux que la Recherche soit uniquement guidée par la demande économique et sociale.

Avec cette marche pour le droit de savoir, pour la vérité, aujourd'hui à CHAMBERY, nous entourons le Dr Ryke Geerd HAMER et Madame Andrée SIXT. Nous les assurons de notre soutien. Nous nous engageons à faire connaître leur combat pour la VERITE.

Nous demandons :

- . La liberté pour Madame Andrée SIXT
- . La liberté pour le Docteur R. G. HAMER
- . Le respect de nos libertés individuelles
- . La VERIFICATION des découvertes du Dr HAMER
- . La VERITE scientifique sur le cancer

Aidez-nous à nous faire entendre des autorités compétentes !

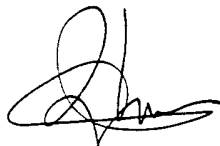
Nous vous remercions, Monsieur le Préfet, de l'attention que vous porterez à notre démarche et nous vous prions d'agréer, l'expression de notre considération.

L'Association AMIS DE DIRK - ASAC
Les sympathisants, les adhérents, les amis de la
Médecine Nouvelle.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES ou N° carte IDENTITE	SIGNATURES
------	---------	----------------------------------	------------

reçu ce 13 juin 1998

me pété en de la Sté ds Amis de Dirk



Dr. BOUEAT

Chers Amis,

Je vous remercie d'être tous venus aujourd'hui, pour soutenir cette découverte scientifique fondamentale du Dr Geerd HAMER. Découverte des lois biologiques de la nature, qui sont incontournables.

Ces découvertes scientifiques, le Dr Hamer les a appelées : La Médecine Nouvelle.

Je ne suis pas avec vous physiquement, aujourd'hui, car la justice de Chambéry m'a interdit de parler, et toute activité au sein de l'Association, sous peine d'être emmenée en prison. Mon cœur est avec vous.

Le Dr Hamer, n'est pas venu, il est interdit en France. mais il est de tout cœur avec vous.

Collaboratrice du Dr Hamer depuis 12 ans, malgré ce dur combat je suis heureuse de cette connaissance inestimable qu'est la MEDECINE NOUVELLE.

Je désire que tous les malades, toute l'humanité puisse bénéficier de cette magnifique découverte scientifique.

Le Dr Hamer est sorti de prison, le 26 mai 1998. Avez-vous pensé, qu'aujourd'hui, ce sont les malades qui restent « prisonniers », car ils sont privés de la Médecine Nouvelle, privés de pouvoir se soigner avec ses découvertes. Les autorités refusent depuis 16 ans la vérification officielle de ces découvertes scientifiques.

C'est pour cela que je combats. Mon combat, comme celui du Dr Hamer, est uniquement pour les malades, et la Médecine Nouvelle. Quand on dit la vérité, on n'a pas peur.

N'AYEZ PAS PEUR. On ne fait pas taire la vérité : la preuve en est, parce que vous êtes venus de différents pays soutenir et témoigner. BRAVO ! MERCI !

Avant de mourir, Rose Marie D'ONCIEU, fondatrice de l'association, m'a laissé ce message : **continue... continue...** Elle connaissait bien la Médecine Nouvelle. Avec son frère Antoine, ils se sont battus au côté du Dr HAMER. Ils se sont sacrifiés à la cause de la Médecine Nouvelle et à ses patients.

Continuer, c'est ce que j'ai fait, et que je fais encore. Quand on connaît ces découvertes, on ne peut plus s'empêcher de continuer, c'est d'une valeur inestimable, et d'une logique scientifique implacable.

Infirmière, diplômée d'Etat, j'ai travaillé 12 ans en clinique. Mon plus grand bonheur a été la connaissance de la découverte du Dr HAMER. Là, j'ai senti que je serais une vraie infirmière. J'ai travaillé beaucoup. Ces connaissances que j'ai acquises, je les dois au Dr HAMER, et au milliers de personnes que j'ai rencontrées, et avec qui j'ai partagé, un petit peu de leur vie. Chaque rencontre, que j'ai faite était pour moi comme le meilleur, et le plus grand instant de ma vie.

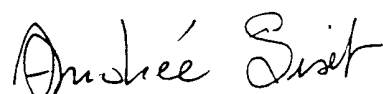
C'est cela qui est ma force aujourd'hui devant cette grave injustice. Ce sont les malades qui souffrent le plus de ces arrestations, contre le Dr HAMER et moi-même, et la Médecine Nouvelle.

Ne perdons pas courage, pas de panique. Marchons ensemble pour la VERITE.

Merci à tous et à chacun en particulier. Merci de la part du Dr HAMER, qui est uni à vous tous aujourd'hui.

Avec toute mon affection.

13 Juin 1998 Andrée.



MARCHE POUR LA VERITE

13 JUIN



1998

Qui est le Dr Ryke Geerd HAMER ?

C'est un Médecin Allemand, spécialiste des maladies internes et diplômé en radiologie.

C'est le 18 août 1978, il y a 20 ans que son fils DIRK, âgé de 19 ans, fut blessé mortellement par balle. Ce choc dramatique, est à l'origine de son cancer. A partir de son expérience il découvre ce qu'est le

CANCER

Comment il vient comment en guérir.

A l'origine de tout cancer, il y a un choc psychique, conflictuel, dramatique, vécu dans l'isolement. Un choc biologique : (DHS - DIRK HAMER SYNDROM). Ce D H S génère simultanément au cerveau un foyer visible au scanner ((FH Foyer de Hamer), qui provoque un codage différent vers les cellules de l'organe correspondant à ce foyer.

Le Dr HAMER a découvert depuis 1981, cinq lois biologiques fondamentales, intervenant dans tous les cas de cancers mais aussi pour toutes les maladies. Ces découvertes scientifiques inédites et inestimables ont été vérifiées exactes et reproductibles par des autorités scientifiques compétentes. Elles ne sont pas contestées, mais elles sont interdites dans les Facultés, les hôpitaux. *POURQUOI ?*

Les AUTORITES SAVENT et se TAISENT

*Vous êtes tous invités à la MARCHE pour
La VERITE, silencieuse et dans la
dignité : le SAMEDI 13 JUIN 1998*

Départ :

11 H : salle Jean Renoir - rue Nicolas Parent
CHAMBERY (Savoie)

14 H - Témoignages - conférence
entrée libre.

Demandons :

- . La liberté de Madame Andrée SIXT
ex-Présidente de l'ASAC*
- . La liberté du Dr Geerd HAMER*
- . La VERITE scientifique sur le cancer*
- . La VERIFICATION de la Médecine Nouvelle*
- . Le respect de nos libertés individuelles*
- . La liberté pour l'avenir de nos enfants
et petits enfants.*

Pour tous renseignements ASAC-AMIS DE DIRK
B P 134 - 73001 CHAMBERY CEDEX

Le Dr Hamer est sorti de prison le 26 mai 1998